

UN LABEL ENGAGÉ

24 entités – coopératives, producteurs indépendants ou bureaux commerciaux – adhèrent déjà à l'association Demain la Terre. Créée en 2004 par 5 entreprises, celle-ci s'est donnée pour but de créer son propre label certifiant un engagement de développement durable autour de trois axes : le respect de l'environnement, celui des hommes et la qualité. Aux côtés



de maraîchers et d'arboriculteurs fruitiers figurent également des producteurs de pommes de terre tels que la Ferme de Normandie (Seine-Maritime) ou Pam'Liberty (Somme). Si les entreprises associées conservent

leur indépendance, l'équipe de 4 personnes de l'association est présente pour les accompagner sur des aspects techniques notamment dans l'obtention de certifications environnementales HVE ou pour communiquer autour du label. Elle avait notamment mis en valeur certains de ses produits lors du concours télévisé "Top Chef". Aujourd'hui, l'association revendique un chiffre d'affaires de 750 M€ sur l'ensemble de ses adhérents. La porte est grande ouverte pour en accueillir de nouveaux. L'objectif annoncé par Damien Sanchez, le responsable de la communication, est de doubler ce chiffre d'ici à 2028.